

hisfora

La lettre trimestrielle du
groupe d'étude
histoire de la formation des
adultes
Gehfa

Numéro 29 – janvier 2010

Rédaction : GEHFA, 35C rue de la Beaune, 93100 Montreuil

Convocation de l'assemblée générale

Mardi 2 février 2010 à 17h30

A l'ETSUP

8 Villa du Parc Montsouris, 75014 Paris

Ordre du jour :

- rapport d'activité et rapport moral
- rapport financier
- renouvellement du conseil d'administration
- questions diverses

Pour voter, les adhérents doivent être à jour de leur cotisation 2009. Elle pourra être réglée sur place avant l'AG.

Si vous ne pouvez participer, vous pouvez remettre un pouvoir à un adhérent de votre choix (page 4)

Rapport moral

Une nouvelle année d'activité - la 12^e - s'achève pour notre association, mais les chantiers de longue haleine continuent leur course y compris celui des archives orales, qui a pu reprendre avec un nouveau chargé d'études. En effet, à notre grand regret, la position du rectorat de Paris nous avait obligés à nous séparer de Jean-François Plas à la rentrée 2008 : la suppression des crédits d'heures au Service histoire de l'éducation ne permettant plus de le rétribuer. Jérôme Vlna - qui dépend quant à lui, de l'académie de Créteil - a pu être mis à la disposition de notre association. Il a repris les dossiers et de nouveaux entretiens ont pu être enregistrés et traités. Rappelons ici que cet axe de l'activité du Gehfa ne pourrait exister sans le soutien très important que représente la mise à disposition d'un chargé d'études par le Service Histoire de l'éducation de l'INRP.

Le sous-groupe Gehfa-Cnam quant à lui s'engage dans de nouveaux projets d'envergure. Il s'agit de recenser et décrire des outils pédagogiques spécifiquement destinés aux adultes afin d'en garder une trace. Le groupe, toujours motivé, poursuit ses échanges et ses recherches. Son premier souci a été d'élaborer et d'expérimenter une méthodologie pour la présentation des fiches qui récapituleront les démarches pédagogiques. Une vingtaine de fiches seront ainsi constituées au cours de ce premier trimestre 2010. Ces fiches figureront sur les sites du GEHFA en lien avec celui du centre de documentation pour le travail et la formation du CNAM.

Le séminaire a fait peau neuve. Il a changé d'horaire et se tient à présent de 15h30 à 17h30. Nous avons longuement hésité à modifier nos habitudes et puis, poussés par quelques signes (essoufflement de la participation, départs répétés des « provinciaux » souhaitant attraper le dernier train avant la fin de la séance...), nous avons finalement franchi le pas avec le premier séminaire sur *Le document et la formation des adultes*, le 6 octobre 2009. Les premières expériences sous ce nouveau régime s'annoncent plutôt encourageantes.

Autre chantier, la question des archives (papier) n'a pas donné lieu à de véritables avancées au cours de l'année écoulée, même si certaines situations, restées longtemps sans issue, semblent se débloquer actuellement¹.

Suite page 2

Séminaire - la troisième séance du cycle « Les documents et la formation des adultes » se tiendra le même jour de 15h30 à 17h30 à l'ETSUP.

**Les « conférences documentées » et les « dossiers
documentaires »,
arguments d'une journaliste féministe,
Marguerite Durand (1864-1936).**

**Annie DIZIER-METZ, Conservateur à la Bibliothèque
Marguerite Durand**

L'Education populaire et la loi de 1971 : espoir et désillusion

Journée d'étude

Mardi 16 mars 2010 de 14h à 17 h 30

Peuple et Culture, 108-110 rue Saint-Maur, Paris 11^e

Lire page 3

¹ En particulier, les archives de Jacques Hédoux, longtemps laissées en l'état dans un bureau de l'université de Lille III, semblent en bonne voie de prise en charge.

Rapport moral, suite

Un projet de journée d'études sur les archives de la formation des adultes a été esquissé au cours de l'année. Mais faute de temps et de disponibilité, il n'a pas pu être travaillé de manière approfondie. C'est donc partie remise. 2010 sera l'occasion de faire avancer ce dossier.

Il sera également possible de donner une suite à la journée d'étude consacrée à Antoine Léon qui a eu lieu en janvier 2009 et qui, comme le mentionnait déjà le précédent rapport moral, avait recueilli un franc succès.

Notre politique de publication s'est affermie. Le rapport moral de l'année dernière soulignait la publication du deuxième ouvrage du Gehfa, *Pour une histoire de la formation*, qui suivait *La construction du système de formation français de formation professionnelle continue* paru 4 ans plus tôt. En 2009, une nouvelle publication est à recenser. *Mouvement ouvrier et formation. Genèse : de la fin du XIXe siècle à l'après Seconde Guerre mondiale* est en effet le premier de deux ouvrages, issus du colloque d'Amiens de janvier 2008, qui avait pour thème *Syndicalisme et formation*. Ce colloque avait été co-organisé, avec l'université d'Amiens, grâce à un partenariat avec sa Direction de l'éducation permanente et le laboratoire SA-SO. Saluons ici le rôle central qu'a joué Guy Brucy tant dans l'organisation du colloque que dans la conception de la publication. Ce premier ouvrage sera très bientôt suivi du second volume qui, sous le titre *Former les militants, former les travailleurs*, rassemblera les communications portant sur une période plus récente.

Un nouvel ouvrage collectif est d'ores et déjà sur le métier et devrait, lui aussi, sortir en 2010. Il s'agit d'une première pour le Gehfa. En effet, il ne résulte ni d'une journée d'études ni d'un colloque, mais d'un appel à contributions visant à compléter les interventions données en séminaire sur le thème de *L'Image dans l'histoire de la formation des adultes*. Cet appel, largement diffusé, a permis de recueillir un nombre inattendu de propositions. Les plus pertinentes ont été retenues et constitueront donc le 5^e ouvrage du Gehfa.

Enfin, l'année 2009 a été celle de la concrétisation de la nouvelle rubrique *Histoire et mémoire de la formation* créée grâce à un partenariat avec la revue *Education permanente*. Deux articles sont déjà parus, un de mémoire et un d'histoire², et plusieurs autres sont en cours d'expertise.

Le succès de ces différentes initiatives éditoriales est stimulant. Il donne à penser que des travaux existent en plus grand nombre qu'on pourrait le croire au premier abord. L'ouverture de tribunes, la création d'opportunités de publication permettrait donc de rassembler et rendre visible un existant encore à l'état latent.

Une réunion exceptionnelle du Gehfa s'est tenue en mai dernier. Elle a été l'occasion pour chacun des membres du conseil d'administration d'exprimer son point de vue sur les objectifs et les perspectives de l'association. Deux modèles de développement y ont été discutés : l'un, basé sur la

2 La différence se situant dans le positionnement de l'auteur, dans le cas de la mémoire, l'auteur rend compte de sa propre expérience, analysée à partir de souvenirs, adossés le plus souvent à une documentation personnelle constituée au fil des ans ; dans le second cas, l'histoire, l'auteur rend compte d'une recherche portant sur un événement ou une institution, à laquelle il n'a pas participé, menée à partir d'archives (écrites ou orales), ou de toute autre documentation rassemblée ou consultée expressément dans l'objectif de décrire le passé.

conservation et la valorisation des archives et l'encouragement aux travaux d'histoire et leur publication (celui sur lequel je me suis engagée en prenant la succession de J. Beillerot à la présidence de l'association en octobre 2004) ; l'autre, qui consiste à concevoir le Gehfa comme un « club de discussion », qui aurait pour principal objet les significations de la formation aujourd'hui à partir des évolutions constatées. Ces deux modèles ne sont pas contradictoires, et pourraient même être complémentaires, à certaines conditions toutefois : que les discussions en club sur les écarts entre le temps présent et le temps passé ne s'appuient pas seulement sur des ressentis issus d'une mémoire de la formation mais sur des travaux d'histoire, ou encore sur des croisements de mémoires différenciées. Rappelons ici que dès l'origine le choix du Gehfa s'est porté sur le dialogue, jugé fécond, entre histoire et mémoire.

Françoise F. Laot, Présidente du Gehfa

Ecrits d'archives

L'éducation populaire

Il y a quelques dix ans, les pouvoirs publics voulurent créer à Paris un « Palais du peuple », ouvert à l'élite ouvrière ; et ils consacrèrent à cette entreprise une somme de cinq cent mille francs. L'armature de l'édifice fut dressée, place Duplex, d'une somptueuse ampleur... hélas, elle ne fut jamais terminée ! Les fonds furent dilapidés ; les bons vouloirs se découragèrent ; le squelettique monument resta de longues années à l'état de ruine neuve. Certain jour, l'autorité, honteuse, décida de faire disparaître ce paradoxal, ce scandaleux « palais du travail » ; peut-être la démolition n'en est-elle pas même achevée...

Ce palais, si pompeusement annoncé, si piteusement démolit, c'est un peu le symbole de toutes les tentatives faites, sous le régime contemporain, pour concourir à l'éducation populaire. Souvenez-vous des « Universités populaires », également disparues, sauf de rares exceptions, depuis quelques années. L'élan des initiateurs était admirable, la générosité des donateurs abondante ; des gens y fréquentaient, petits bourgeois, il est vrai, désireux de passer économiquement et intelligemment quelques soirées, ou employés de commerce avides de connaissances utiles. Puis vint de toutes parts, la lassitude...

[...] Il est extrêmement regrettable que cette tentative ait échoué. Ce n'est qu'en persévérant, pour s'amender, qu'elle pouvait réussir. [...]

Jusqu'ici l'État démocratique et laïque n'a pas su remplacer l'ensemble d'institutions tutélaires que l'Église offrait naguère aux classes laborieuses. Elle leur ouvrait ses temples où des exhortations morales et des consolations étaient dispensées, ses multiples patronages, où maints avantages, une protection vigilante étaient assurés aux adhérents, des services charitables dont l'organisation demeure admirable à Paris : où voyons-nous semblable entr'aide, intellectuelle et pratique, procurée par notre société émancipée et égalitaire, aux gens du peuple ?

Extrait d'un article de Jacques Lux, Revue Bleue, n°5, 5^e semaine, Tome X, 1^{er} août, 1908, p. 192.

Journée d'étude

Mardi 16 mars 2009 de 14h à 17 h 30
A Peuple et Culture, 108-110 rue Saint-Maur, Paris 11^e

L'Education populaire et la loi de 1971 : espoir et désillusion

Coordination Noël Terrot

Les quelques quinze années qui précèdent le vote de la loi de 1971, constituent un des temps forts de l'histoire de l'éducation populaire en France. Les associations réapparues ou créées à la Libération regroupent des effectifs importants et font preuve d'un militantisme actif. En matière de formation un projet commun s'esquisse autour du concept d'« Education Permanente » énoncé par Paul Arents en 1955. Ce thème va être au centre de très riches débats dans le mouvement associatif et bien au-delà. Par ailleurs la loi de 1959 fait de la « promotion collective » un des objectifs du développement de l'éducation des adultes alors que le congé « Cadres-jeunesse » apparu en 1961, reconnaît la nécessité d'une formation des militants, comme l'avait fait auparavant le « Congé d'éducation ouvrière » pour les syndicats. En outre les subventions accordées par la Jeunesse et les Sports ont été multipliées par dix entre 1958 et 1966. Enfin, dans le domaine de la formation des adultes les associations d'éducation populaire par le volume de leurs interventions apparaissent comme des acteurs importants devant même les acteurs du monde professionnel.

En 1971 les associations dans leur ensemble accueillent favorablement le projet de loi et ce d'autant plus, que, par une action de lobbying conduite par certains de leurs responsables auprès du Sénat, le terme d'« Education Permanente » apparaît dans le titre même de la loi ajoutant même un objectif culturel que n'avait pas le projet initial, directement inspiré des Accords de 1970 conclus entre les cinq syndicats représentatifs et le patronat, à des fins essentiellement professionnelles.

Au-delà de cet assentiment général sur les fonds, le mouvement associatif attend beaucoup du « congé de formation » à travers lequel il souhaite développer des actions en faveur des salariés et bénéficier ainsi de la manne financière que représente le « 1% entreprise ».

Très vite le désenchantement puis l'amertume vont se développer. En effet, la loi apparaît avant tout comme un outil de développement des compétences professionnelles des salariés de l'entreprise, ce qui, alors, ne relève pas du domaine traditionnel d'intervention de l'éducation populaire. En outre, les mécanismes de financement du congé formation limitent considérablement le nombre des bénéficiaires de celui-ci tout en faisant dépendre sa mise en œuvre réelle de l'acceptation des directions. Par ailleurs, par la loi, c'est le mode du marché qui l'emporte et désormais la convention se substitue à la subvention, mode traditionnelle de financement des associations. Enfin, pour beaucoup, s'engager dans cette voie c'était prendre le risque de « perdre son âme » d'une part en négociant avec le patronat, d'autre part en privilégiant la formation professionnelle sur le développement personnel et culturel.

C'est à l'ensemble de ces questions que nous voudrions essayer de répondre tout en établissant un bilan de l'action formatrice des associations d'éducation populaire à l'époque et en s'interrogeant sur la nouvelle donne créée par l'apparition du concept de « Formation tout au long de la vie » dans les années quatre vingt dix.

Introduction :

Noël Terrot – La loi de 1971 et les mouvements d'éducation permanente

Françoise Tétard – La loi de 1971 et les mouvements d'éducation populaire

Sont également invités :

Jean-Michel Belorgey (chargé de mission auprès de Jacques Delors)

Gilles Le Bail (Fédération des MJC, président du CNAJEP)

Dominique Alunni (CCO et Culture et Liberté)

Un représentant des Francas et un représentant de Peuple et Culture.

Débat

Le site du Gehfa.com en 2009 :

Celui-ci a été relooké en début d'année 2009 avec l'introduction du logo sur chaque page.

10 002 visiteurs différents (11 892 en 2008) ont visité 16 683 fois le site du Gehfa en 2009. En moyenne, 1,92 pages sont vues à chaque visite. La page la plus visitée après la page d'accueil est celle des « Séminaires », puis viennent à quasi égalité, les pages « Publications », « Archives », « Actualités » et « Bibliographie ».

Les visiteurs se connectent le plus souvent de pays francophones (France, Belgique, Canada, Suisse), mais souvent également d'Allemagne, du Maroc, de Russie, du Brésil et de Roumanie !

Une bonne nouvelle : les adhérents du Gehfa bénéficient du tarif étudiant à toutes les journées d'études organisées par la revue *Education permanente*.

Chronique bibliographique

Brémaud Loïc, 2009. « Le notable, le simple particulier et le directeur. Histoire de la formation des secrétaires généraux de mairie », *Education permanente*, n°181, p. 165-175.

Article publié dans la rubrique Histoire et mémoire (partenariat entre le Gehfa et *Education permanente*).

Hake Barry J., Laot Françoise F. (eds.), 2009. *The Social Question and Adult Education. European perspectives in the 19th and 20th Centuries. La question sociale et l'éducation des adultes. Perspectives européennes, XIX^e-XX^e siècles*, Peter Lang.

Cet ouvrage collectif reprend quelques contributions en anglais et en français du séminaire européen organisé par le réseau Histoire de l'ESREA (European Society for Research on the Education of Adults) en juin 2006 à la Sorbonne, en partenariat avec le CERLIS, la Faculté des sciences sociales et humaines de l'Université Paris Descartes et le Gehfa.

Il contient les textes suivants : Un combat pour l'éducation : Les économistes de l'école Française du XIX^e siècle et la question sociale, Nicolas Gallois / The education and training strategies of European farmers: The case of Catalonia, 1875–1939, Pere Solà Gussinyer / Popular adult education in Sweden in the 19th and early 20th centuries: 'social question' or a 'question of education'? Magnus Torstensson / La CFDT et l'éducation des adultes : la question sociale entre christianisme et laïcité, Gilles Pinte / Education as innovation: The emergence of vocational adult education in Finland, Kirsi Ahonen / Education sociale en France et pédagogie sociale en Pologne au début du XX^e siècle, Françoise F. Laot et Ewa Marynowicz-Hetka / Patterns of Autonomy and Intervention: The state and the development of adult education in Finland, Jukka Tuomisto / 'Workers to University!': East German workers' and farm labourers' faculties as an answer to the social question? Ingrid Miethe / L'éducation au politique comme pratique d'émancipation et de transformation sociale, Alexia Morvan / Question sociale et métier de formateur : le refus du salariat 1965–2000, Emmanuel de Lescure / Citizenship and adult education under totalitarian regimes: The People's Republic of Poland Paweł Rudnicki.

Hantonne Pascal, 2000. Evolution de l'utilisation du film de formation dans le monde agricole et rural : l'exemple de la Télé promotion Rurale, thèse de Sciences de l'information et de la communication, sous la direction d'Armand Mattelart, Université de Paris 8.

La modernisation de l'agriculture française a vu la mise en place d'une expérience originale de diffusion de l'innovation par le biais de la télévision : la Télé Promotion Rurale. Ce dispositif constitue l'une des deux réalisations historiques de l'emploi de la télévision pour la formation des adultes.

Laot Françoise F., 2009. *Arrêts sur images. La formation des adultes comme contribution à une socio-histoire culturelle*. Habilitation à diriger les recherches en sciences de l'éducation, Université de Paris Descartes.

Rappe David, 1997, "Les cours professionnels de la Bourse du travail de Lyon (1896-1914)", *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, n°3-4, p. 39-49.

Article extrait d'un mémoire de maîtrise, 1997, *La Bourse du travail de Lyon (des origines à 1994)*, Université de Lyon 2 (direction Sylvie Schweitzer).

Pouvoir

Je soussigné (nom ou organisme)

Adhérent au Gehfa à jour de ma cotisation 2009

Donne mandat à

Pour me représenter à l'assemblée générale du 2 février 2010

Date et signature